

Textile et vêtement

Quelles sont les principales difficultés ?

Qu'est-ce qui va changer ?

Quelle sera l'évolution des politiques commerciales ?

Comment faire face aux pertes d'emplois ?

Quel est le rôle de la technologie et de l'innovation ?

Quelles sont les difficultés à affronter dans le domaine de la réglementation ?

Pour plus d'informations

Références

Où nous contacter ?

Faire face aux mutations

Introduction

Les industries de textiles et de vêtements emploient des dizaines de millions de personnes, principalement dans les pays en développement, et elles ont représenté, en 2002, USD 350 milliards d'exportations de marchandises, soit 5.6 % du total mondial. Les règles qui régissent actuellement le commerce mondial des textiles et des vêtements vont changer radicalement à la fin de 2004, lorsque les pays ne pourront plus protéger leur propre industrie à l'aide de restrictions quantitatives à l'importation. Que se passera-t-il alors pour les paysans qui cultivent du coton au Burkina Faso et en Turquie, les petits commerçants du secteur de la mode en France et aux États-Unis, ou les fabricants de chemises au Bangladesh, en République dominicaine ou en Chine ?

Une chose est claire : la levée, à la fin de 2004, des restrictions quantitatives à l'importation en vertu de l'Accord sur les textiles et les vêtements de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) mettra fin à un régime commercial complexe qui s'est édifié au fil des décennies, et cela aura d'énormes conséquences pour tous ceux qui interviennent tout au long de la chaîne d'approvisionnement, des cultivateurs aux détaillants et des pays les moins avancés à ceux qui sont le plus développés.

Mais quels seront les perdants et les gagnants ? Où y aura-t-il des pertes d'emploi ou de nouveaux débouchés commerciaux, et comment les gouvernements pourront-ils aider les industries de textiles et de vêtements de leur propre pays à s'adapter à ce nouveau régime commercial ? L'OCDE a examiné les toutes dernières évolutions du marché, tant dans les pays développés que dans les pays en développement, et les difficultés auxquelles les pouvoirs publics seront confrontés lorsqu'il s'agira de préparer leurs industries nationales à affronter la concurrence dans un système commercial nouveau et présentant moins de distorsions. La présente *Synthèses* passe en revue les principales difficultés à surmonter du point de vue de l'action gouvernementale et de la réglementation en matière de politique commerciale, d'ajustement de la main-d'œuvre, de technologie et d'innovation, et dans d'autres domaines de réglementation qui influent grandement sur la capacité d'intégration d'un pays dans l'économie mondiale. ■

Quelles sont les principales difficultés ?

Le fait que, après la fin de 2004, les pays ne pourront plus restreindre la quantité de textiles et de vêtements qu'ils importent nécessitera un ajustement considérable pour tout ceux qui travaillent dans ces

secteurs de par le monde. En particulier, les intervenants dans les textiles et les vêtements, tant dans les pays développés que dans les pays en développement, s'inquiètent de l'émergence de fournisseurs plus compétitifs en Chine qui pourraient accaparer ce qu'ils considèrent comme une part disproportionnée des avantages économiques procurés par la suppression des restrictions quantitatives.

Plus de quatre millions d'emplois ont déjà disparu dans les pays développés du fait que les fournisseurs ont réagi aux pressions concurrentielles en orientant leur production vers des produits à croissance plus rapide, en modernisant leurs installations de production et en adoptant de nouvelles méthodes de travail, notamment la délocalisation des activités de couture vers les pays à bas salaires. Cependant, les fournisseurs des petits pays en développement et des pays les moins avancés, spécialisés dans l'assemblage final de vêtements fabriqués à partir de textiles importés, sont aussi fragiles face à la concurrence.

Les pouvoirs publics doivent mettre en place un cadre d'action et de réglementation qui renforce la capacité de réaction du secteur privé à cette rapide mutation et à cette intensification de la concurrence, et mettre à profit les possibilités commerciales qui s'ouvrent grâce à l'amélioration de l'accès aux marchés.

Les industries de textiles et de vêtements présentent des caractéristiques distinctives et englobent un large éventail d'activités qui font appel à la main-d'œuvre et au capital dans des proportions diverses. La chaîne d'approvisionnement se divise en quatre segments de production : 1) la préparation des fibres naturelles dans le cadre de diverses activités agricoles ; 2) la préparation des produits textiles dans le cadre d'activités manufacturières où le progrès technique a permis d'énormes gains de productivité ; 3) la production de vêtements, qui passe par plusieurs étapes avant l'assemblage des tissus en produits en trois dimensions, alors que les techniques de couture restent essentiellement les mêmes qu'il y a un siècle ; et 4) les activités de vente au détail, qui ont évolué notablement avec l'effacement des frontières traditionnelles entre détaillants et fabricants. ■

Qu'est-ce qui va changer ?

Vulnérabilité des pays à bas salaires

Jusqu'à présent, les restrictions commerciales ont contribué à la segmentation internationale de la chaîne d'approvisionnement, les pays à bas salaires ne faisant qu'assembler des pièces de textiles importées. Ce processus de segmentation a commencé lorsque les exportations en provenance de Hong-Kong, Chine, ont atteint leurs niveaux maximums dans le cadre des systèmes de quotas. Les proces-

sus d'assemblage de vêtements ont été alors donnés en sous-traitance aux pays en développement à bas salaires de toute la région Asie-Pacifique, qui avaient des quotas d'exportation non utilisés, comme le Bangladesh. En fait, le système de quotas limitant les exportations pénalisait les fournisseurs plus compétitifs originaires de Hong-Kong, Chine, et profitait aux fournisseurs moins compétitifs des pays qui avaient des quotas d'exportation en réserve et dont le seul avantage concurrentiel résidait dans les bas salaires.

La segmentation de la chaîne d'approvisionnement a été encore favorisée lorsque les pays développés ont passé des accords commerciaux préférentiels, appelés accords de partage de la production ou programmes de transformation à l'extérieur, avec un nombre limité de pays à bas salaires. Dans le cadre de ces programmes, des textiles ou des tissus prédécoupés étaient temporairement exportés vers les pays à bas salaires pour assemblage final, les vêtements finis étant ensuite réimportés en vertu de dispositions préférentielles. La Bulgarie, le Costa Rica, la République dominicaine, Madagascar, Maurice, le Mexique, le Maroc et la Tunisie ont entre autres pays pris part à ces programmes préférentiels.

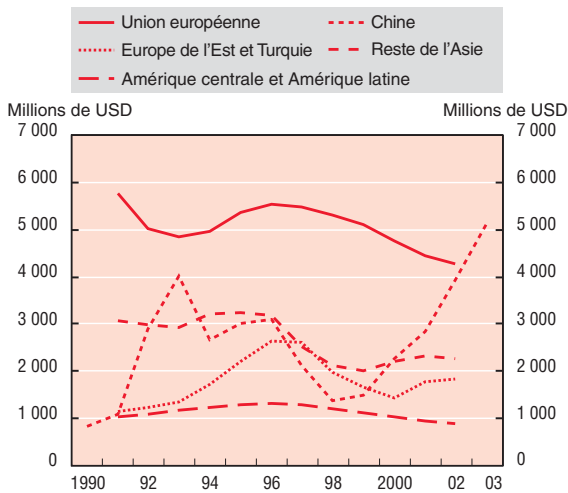
Cependant, ce modèle a finalement découragé les pays à bas salaires de développer un secteur textile concurrentiel, les enfermant dans une situation où ils ne faisaient qu'offrir une chaîne d'assemblage à bas salaires. Dans un nouvel environnement commercial sans quotas d'exportation, la vulnérabilité économique d'un modèle industriel mondial fondé sur la segmentation de la production apparaît clairement. Si le volume de production dans un pays particulier n'est pas limité par des quotas, il revient moins cher pour un pays qui est en mesure de produire à la fois des textiles et des vêtements de le faire, évitant ainsi les coûts de transport, les retards de livraison et le temps de gestion nécessaire pour coordonner une chaîne de production où des chemises ou des housses de siège sont taillées dans un pays et assemblées dans un autre. Après la suppression des quotas, les pays les plus vulnérables seront donc les petits pays en développement éloignés et les pays les moins avancés qui, jusqu'à présent, se limitaient à l'assemblage.

Migration de la capacité de production textile vers les pays en développement les plus compétitifs

La levée des restrictions sous forme de quotas ouvrira la voie aux pays en développement les plus compétitifs pour renforcer leurs pôles de compétence dans le domaine du textile, ce qui leur permettra d'assurer toutes les étapes de la chaîne de production, de la culture de fibres naturelles à la fabrication de vêtements finis. La récente explosion des importations chinoises de

Importations de machines de production de textiles et de vêtements

En millions de dollars des États-Unis



machines modernes pour la production de textiles et de vêtements atteste de ce phénomène et laisse prévoir les futures sources de production et d'exportation de textiles et de vêtements. Les principaux bénéficiaires seront les fournisseurs de vêtements chinois qui peuvent se procurer leurs textiles directement sur le marché intérieur et réduire ainsi le laps de temps nécessaire entre la commande et la livraison. L'accès à des textiles de haute qualité est considéré comme un des principaux facteurs de compétitivité pour les fournisseurs de vêtements. Les machines les plus modernes permettront d'assurer cette qualité. D'autres pays en développement qui possèdent à la fois des capacités de production dans les textiles et les vêtements devraient être en mesure de prospérer dans ce nouvel environnement concurrentiel. Dans ces conditions, le secteur textile dans les pays développés devra faire face à une concurrence accrue, tant sur les marchés d'exportation que sur les marchés intérieurs. Cette migration de la capacité de production textile va néanmoins subir l'influence de facteurs concurrentiels objectifs et sera entravée par la présence de mesures intérieures génératrices de distorsions et par le manque d'infrastructures nationales dans plusieurs pays en développement et dans les pays les moins avancés.

L'importance grandissante de l'utilisation non vestimentaire des textiles

Le secteur du textile connaît également une évolution majeure en direction des utilisations non vestimentaires,

c'est-à-dire les textiles techniques, qui représentent le segment d'utilisation affichant la plus forte progression. On définit généralement les textiles techniques comme des textiles qui sont produits avant tout pour leurs caractéristiques et leurs possibilités techniques et non pour leurs qualités esthétiques ou leurs potentialités décoratives. Ces textiles ont de nombreuses applications, notamment les draps de lit, les matériaux filtrants et abrasifs, le rembourrage de meubles et d'applications médicales, la protection thermique et les matériaux qui absorbent le sang, les ceintures de sécurité, les bandes adhésives et bien d'autres produits et applications spécialisés. On estime que les textiles techniques connaissent un taux de croissance à peu près deux fois plus rapide que celui des textiles à vocation vestimentaire et qu'ils représentent maintenant plus de la moitié de la production textile totale. Les procédés utilisés pour la fabrication de textiles techniques nécessitent des équipements relativement coûteux et une main-d'œuvre qualifiée et sont, pour le moment, concentrés dans les pays développés.

Déplacement des compétences industrielles vers les qualifications en rapport avec les services

Même si les bas salaires peuvent toujours conférer un avantage concurrentiel aux pays en développement sur les marchés mondiaux, le facteur temps joue maintenant un rôle beaucoup plus décisif comme déterminant de la compétitivité internationale. Les pays en développement qui peuvent offrir une main-d'œuvre à bas salaires pour assembler des pièces de tissu ou des housses de siège peuvent avoir un avantage comparatif sur les pays développés pour cette phase précise du processus d'assemblage mais cela ne se traduit pas forcément par un avantage comparatif dans la gestion de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement lorsqu'il n'y a pas de restrictions à l'exportation. Les pays qui souhaitent conserver une stratégie axée sur les exportations dans les secteurs des textiles et des vêtements doivent compléter leurs compétences manufacturières en élargissant leurs qualifications à des segments de services à plus grande valeur ajoutée dans la chaîne d'approvisionnement tels que la conception, l'approvisionnement en matériaux ou la vente au détail. Il faudrait alors que les fournisseurs nationaux privilégient l'éducation et la formation à des qualifications en rapport avec les services et qu'ils encouragent la mise en place de structures conjointes où ils puissent mettre en commun leur connaissance des marchés et offrir des solutions plus intégrées aux acheteurs en puissance.

Rôle moteur des grands groupes commerciaux

La distribution de détail est de plus en plus dominée par de grands organismes de distribution dans les princi-

pays consommateurs, en liaison avec une spécialisation accrue des produits, la montée en puissance des marques et la segmentation du marché. Les grands groupes commerciaux recueillent des informations sur les dernières tendances de la mode et du goût et cette fonction d'intégration des informations leur confère une influence considérable dans leurs négociations avec les fournisseurs. Les fournisseurs implantés dans les centres extra-territoriaux ont quoi qu'il en soit intérêt à travailler en étroite collaboration avec les grands groupes et les grandes enseignes. Ils apprennent ainsi à fabriquer des produits de qualité, à appliquer les codes de conduite de l'acheteur et à livrer les produits dans les délais. L'établissement de relations commerciales entre les pôles de compétence nationaux, les grands groupes commerciaux et les grandes enseignes présentes sur le marché dans les principaux pays consommateurs contribue à faciliter la transformation de la chaîne d'approvisionnement. Pour les pays exportateurs qui cherchent à promouvoir leur stratégie de développement axée sur les exportations, il est indispensable de favoriser les contacts entre les pôles de compétence nationaux et les grands groupes commerciaux et les grandes enseignes présentes sur le marché.

De plus, les grands groupes commerciaux et les grandes enseignes des secteurs des textiles et des vêtements étendent leurs réseaux de distribution et sont à la recherche de possibilités commerciales dans les pays qui ont des perspectives de croissance intéressantes. Bien que ces groupes soient implantés pour la plupart dans les pays développés et contrôlés par des intérêts des pays développés, certains grands fabricants à Hong-Kong, Chine, ont lancé leur propre marque et entrent dans la distribution de détail. Cette démarche stratégique requiert des compétences en rapport avec les services, comme la conception, la commercialisation, la vente au détail, le financement et la collecte de renseignements sur les marchés étrangers. Cela nécessite aussi des flux d'investissement direct étranger (IDE) en provenance de Hong-Kong, Chine, ou d'autres économies émergentes qui poursuivent des stratégies similaires de diversification. ■

Quelle sera l'évolution des politiques commerciales ?

Des politiques nationales libérales en matière de commerce et d'investissement jouent un rôle clé dans le processus d'ajustement. Elles peuvent aider à limiter la pression à la hausse sur le prix des matériaux importés et encourager ainsi l'émergence d'entreprises qui sont aptes à la concurrence sur les marchés nationaux et internationaux. Des mesures de politique commerciale autres que les quotas appliqués aux textiles ont eu un effet important sur la configuration

géographique des échanges de textiles et de vêtements. En particulier, la suppression des quotas d'importation rendra plus attrayants d'autres accords commerciaux, notamment les accords commerciaux régionaux (ACR) et le système généralisé de préférences (SGP). Cependant, cela réduira l'attractivité des programmes de transformation à l'extérieur (PTE) dans lesquels des textiles ou des matériaux prédécoupés sont exportés temporairement vers des pays à bas salaires et réimportés en vertu de dispositions préférentielles, du fait que les exportateurs et les importateurs n'auront plus besoin de trouver des moyens de contourner les quotas d'exportation.

Cependant, les quotas d'exportation ne sont pas la seule forme de restriction commerciale. Les pays peuvent aussi appliquer des droits de douane à l'importation et la protection tarifaire demeure relativement élevée dans les secteurs des textiles et des vêtements. Il y a aussi des obstacles à l'établissement de services de distribution de détail dans de nombreux pays, encore que la situation soit très variable. L'Inde, par exemple, n'autorise pas l'IDE dans les services de vente au détail, mais en Chine, à partir de décembre 2004, les détaillants étrangers auront le droit d'établir des réseaux de distribution, par le biais d'entreprises entièrement sous contrôle étranger, sans aucune restriction géographique ni quantitative, offrant ainsi des possibilités considérables de commerce de détail sur ce vaste marché. Dans le cadre des négociations en cours à l'OMC sur les échanges multilatéraux, les pays ont la possibilité de négocier un meilleur accès aux services de distribution entièrement sous contrôle étranger dans des pays où l'accès est encore entravé.

Accords commerciaux préférentiels

Avec la disparition prochaine des restrictions à l'exportation de textiles et de vêtements, les petits pays en développement et les pays les moins avancés s'inquiètent de plus en plus de leur future vulnérabilité et exigent l'accès aux marchés des pays développés sur une base préférentielle améliorée afin de concurrencer plus efficacement des pays comme la Chine et l'Inde. La plupart des accords commerciaux préférentiels existants précisent que la préférence commerciale est accordée seulement aux produits qui proviennent effectivement des pays bénéficiaires, c'est ce qu'on appelle les règles d'origine. On observe toutefois des disparités notables entre les règles d'origine appliquées en vertu de divers accords préférentiels et, de ce fait, dans les taux d'utilisation de ces arrangements. Par exemple, les règles d'origine énoncées par un accord préférentiel peuvent exiger qu'une chemise en coton soit fabriquée à partir d'un tissu de coton contenant des fibres de coton d'origine nationale, alors qu'un autre accord peut exiger qu'une chemise en

coton soit fabriquée à partir de tissu du pays, quelle que soit l'origine des fibres.

La difficulté pour les autorités gouvernementales des pays développés est d'établir des règles d'origine pour leurs accords préférentiels qui profiteront principalement aux pays les moins avancés et aux petits pays en développement, qui sont les plus vulnérables à la concurrence des grands fournisseurs intégrés en Chine et en Inde. Reconnaisant qu'il n'y a à l'heure actuelle pratiquement pas de production de textiles de haute qualité dans les pays les moins avancés, les accords d'accès préférentiel établis en leur faveur doivent tenir compte du fait que, pour affronter la concurrence sur les marchés d'exportation, ces pays doivent avoir la possibilité d'utiliser des textiles compétitifs originaires de pays tiers. Dans ces conditions, il semble inévitable que le fait d'accorder un accès préférentiel aux pays les moins avancés procure certains avantages accéssoires aux fournisseurs de textiles de haute qualité. Une fois supprimés les quotas d'exportation de l'OMC, les dispositions relatives aux règles d'origine joueront un rôle essentiel dans les programmes de politique commerciale du fait des exigences de plus en plus insistantes des centres extraterritoriaux vulnérables. Par ailleurs, les améliorations concernant les règles d'origine dans les accords commerciaux préférentiels intensifieront les pressions concurrentielles sur le secteur textile national des pays développés.

Des niveaux de protection tarifaire relativement élevés

Le niveau moyen de protection tarifaire appliqué aux importations de textiles et de vêtements reste élevé en comparaison des droits de douane moyens frappant

les produits manufacturés pour l'immense majorité des pays développés et en développement. Dans les pays développés, le droit de douane moyen appliqué aux articles vestimentaires est de 16.1 %, contre 6.2 % pour les produits manufacturés. Dans les pays en développement, les droits moyens sont de 23 % pour les vêtements et de 13.5 % pour les produits manufacturés. De plus, on observe des différences considérables parmi les pays développés dans le niveau des droits de douane appliqués aux textiles et aux vêtements et dans les taux très élevés appliqués aux produits sensibles aux échanges, les « pics tarifaires », définis comme étant les droits de douane supérieurs à 15 %. Il existe aussi des déséquilibres similaires entre pays en développement et pays les moins avancés. ■

Comment faire face aux pertes d'emplois ?

Même si la libéralisation des échanges procure des avantages à l'ensemble de l'économie, l'ouverture des marchés à la concurrence internationale exerce une pression sur le marché du travail et provoque des difficultés, qu'elles soient temporaires ou permanentes, pour les travailleurs déplacés. Plus de quatre millions d'emplois ont déjà disparu dans les secteurs des textiles et des vêtements des pays développés et la suppression des quotas d'exportation aura un effet marqué sur les niveaux d'emploi dans les pays en développement. L'expérience montre que les travailleurs déplacés dans les secteurs des textiles et des vêtements ont généralement un faible niveau d'instruction, des qualifications peu élevées (et donc de bas salaires) et qu'il s'agit principalement de femmes et de minorités. Toutes ces caractéristiques font qu'il est

Droits de douane moyens à l'importation

%

Région/pays	Produits manufacturés	Textiles	Habillement
Pays de l'OCDE	6.2	9.4	16.1
Japon	2.9	5.1	10.8
Union européenne	4.4	6.9	12.0
États-Unis	4.0	7.6	12.3
Australie	5.4	9.8	23.6
Mexique	17.3	19.9	35.0
Pays en développement	13.5	18.1	23.0
Hong-Kong, Chine	0.0	0.0	0.0
Chili	9.0	9.0	9.0
République dominicaine	14.6	5.7	19.9
Chine	9.6	20.1	23.5
Bangladesh	22.1	28.4	36.9
Maroc	28.2	35.9	49.8

plus difficile pour ces travailleurs de s'adapter à l'évolution des conditions sur le marché du travail. Il est en outre difficile de déterminer les différentes causes du déplacement des travailleurs du fait que le progrès technologique, les gains de productivité, la concurrence accrue des importations et la réorganisation de la production sont autant de facteurs qui contribuent à la disparition des emplois. Il faut donc mettre en place des programmes plus larges visant à aider les chômeurs en général plutôt qu'un programme spécifique qui s'adresse seulement à ceux qui perdent leur emploi en raison d'une intensification de la concurrence provenant des importations.

Parmi les outils des programmes d'ajustement de la main-d'œuvre au marché du travail, la formation est un instrument privilégié des pouvoirs publics. De nombreux travailleurs quittant des industries manufacturières à bas salaires ne possèdent pas les connaissances élémentaires en langues et en mathématiques et ne sont donc pas en mesure d'acquérir les compétences spécifiques requises pour accéder aux nouveaux emplois qui se créent. La réorganisation structurelle du marché du travail des pays développés est également à l'origine d'un décalage entre les compétences requises pour les emplois que ces travailleurs occupaient auparavant et celles qui leur seront nécessaires dans leur future profession. Diverses subventions et incitations fiscales sont mises en œuvre par les pouvoirs publics afin de promouvoir la formation et l'amélioration des qualifications.

Le principal objectif de tout programme d'ajustement de la main-d'œuvre doit être le retour à l'emploi – soit retrouver l'emploi qu'on avait auparavant, soit trouver un nouvel emploi le plus vite possible et avec une perte minimale de gains. Les pays tiennent compte de cet objectif et mettent en œuvre divers programmes de formation des travailleurs et d'aide à la recherche d'emploi. Ainsi, l'introduction récente en Allemagne et aux États-Unis de « l'assurance salaire » a pour but d'encourager les travailleurs à reprendre une activité le plus rapidement possible. Cette assurance vise particulièrement les travailleurs dont le nouveau salaire est inférieur à celui qu'ils percevaient auparavant. En subventionnant une partie de la différence entre ces deux salaires, on espère que les travailleurs seront incités à accepter plus vite un nouvel emploi. On espère aussi que leurs nouveaux employeurs leur offriront une formation en cours d'emploi qui s'avèrera plus efficace et moins coûteuse que la formation théorique financée par les pouvoirs publics. ■

Quel est le rôle de la technologie et de l'innovation ?

Le progrès technologique a eu sur le secteur des textiles une influence différente de celle qu'il a eue sur le

secteur des vêtements. Alors que d'énormes gains de productivité ont été réalisés grâce aux innovations dans le secteur textile, le secteur du vêtement ne peut faire état que de diverses améliorations dans ses processus cloisonnés. En fait, les techniques de couture d'aujourd'hui ne diffèrent guère de ce qu'elles étaient il y a un siècle. Par ailleurs, bien que l'on puisse considérer les secteurs des textiles et des vêtements comme des branches d'activité parvenues à maturité, ils utilisent tous deux des innovations technologiques qui proviennent principalement d'autres secteurs, surtout les produits chimiques (fibres synthétiques complexes) et les machines (systèmes de conception assistée par ordinateur).

Les transferts de technologie des fournisseurs aux utilisateurs de machines influent considérablement sur les performances des fournisseurs de textiles et de vêtements. Les gouvernements doivent par conséquent encourager le processus de transfert de technologie en exploitant de manière plus efficace les possibilités offertes par les technologies modernes de l'information et de la communication dans la diffusion d'un savoir technologique avancé. Les pouvoirs publics pourraient aussi garder présent à l'esprit le fait que, dans le long terme, les capacités d'innovation dépendront essentiellement de la disponibilité d'un capital humain adapté. Un solide système d'éducation et de qualifications semble donc beaucoup plus important pour un progrès technique durable que des programmes publics d'innovation. ■

Quelles sont les difficultés à affronter dans le domaine de la réglementation ?

La levée des restrictions à l'exportation dans les textiles et les vêtements rendra plus vulnérables les pays dont le cadre réglementaire est inadapté au contexte d'une concurrence mondiale. Ces pays auront à payer un prix élevé pour des régimes réglementaires nationaux inefficaces, une infrastructure obsolète dans les services essentiels aux entreprises, des procédures douanières lourdes et d'autres structures de marché souffrant de distorsions. Sur ce plan, les pouvoirs publics peuvent agir afin d'améliorer leur action et leur cadre réglementaire. Du point de vue de la politique commerciale, l'efficacité des transports, des télécommunications, du secteur de l'électricité et des services douaniers est un déterminant important de la capacité d'un pays de s'intégrer pleinement dans l'économie mondiale. Réaliser des synergies plus grandes entre les différents domaines de l'action gouvernementale et de la réglementation qui influent sur la position concurrentielle des entreprises nationales, tel est, par nature, l'objectif d'un programme de facilitation du commerce.

Réduire au minimum le temps de transit des marchandises

La fiabilité des infrastructures de transport et l'efficacité des procédures douanières sont des facteurs complémentaires pour réduire le temps de transport des marchandises internationales, et ils peuvent conférer aux sites éloignés sur le plan géographique une meilleure compétitivité internationale. Étant donné que chaque pays exportateur a une position géographique différente par rapport aux régions de grande consommation et aux diverses possibilités de transport, les pays doivent évaluer le coût de leurs activités logistiques sur les marchés d'exportation en vue d'établir un environnement concurrentiel dans les divers services portuaires ; de renforcer la concurrence dans, et entre, les modes de transport ; d'apporter des réponses aux risques liés au terrorisme sans perdre de vue les effets bénéfiques de systèmes de transport qui fonctionnent sans frictions ; de mieux intégrer l'application des lois et réglementations nationales (procédures douanières, fiscalité, protection sanitaire et environnementale) avec les autres prestataires de services dans les ports.

Fiabilité des infrastructures de télécommunication et de fourniture d'électricité

Des infrastructures de télécommunication et de fourniture d'électricité fiables et modernes présentent un avantage comparatif pour les fournisseurs de textiles et de vêtements. Les cadres réglementaires désuets relatifs aux services de télécommunication et d'électricité agissent comme un impôt sur les fournisseurs des secteurs de textiles et de vêtements et, conséquence plus importante encore, compromettent la capacité des fournisseurs nationaux d'orienter leur production vers des segments à plus forte valeur ajoutée de la chaîne d'approvisionnement dont la réactivité au marché dépend de manière cruciale de la fiabilité des infrastructures. Une fois que les quotas d'exportations auront disparu, la compétitivité internationale des fournisseurs de textiles et de vêtements augmentera dans les pays qui conservent un environnement concurrentiel et stimulent l'investissement dans des équipements de télécommunications et des

systèmes de génération et de distribution d'électricité innovants.

Favoriser l'esprit d'entreprise des PME

S'il importe d'encourager l'esprit d'entreprise des PME, il existe un risque de fausser les incitations à investir en faveur de capacités de production inférieures à la taille optimale lorsque les petites entreprises bénéficient d'un nombre excessif d'avantages fiscaux et d'exceptions à la législation du travail. Des travaux récents réalisés par l'OCDE dans le cadre de la Charte de Bologne sur les politiques à l'égard des PME mènent à la conclusion que l'enseignement et la formation constituent le meilleur moyen de stimuler l'esprit d'entreprise.

Favoriser un environnement macroéconomique dynamique

Par-dessus tout, le rôle des pouvoirs publics est de chercher à mettre en place un environnement macroéconomique sain et stable, de nature à soutenir une croissance économique non inflationniste. Bien des observations montrent que l'expansion économique réelle et la création nette d'emplois sont stimulées dans un contexte de faible inflation. La poursuite d'une politique macroéconomique saine favorise l'ajustement du marché à l'évolution du cadre concurrentiel et facilite le redéploiement de ressources affectées à d'autres secteurs productifs. La mise en œuvre d'un programme de facilitation du commerce complète les autres actions gouvernementales aux niveaux macroéconomique et microéconomique, à savoir les échanges, l'ajustement de la main-d'œuvre et l'innovation, et procure des avantages qui vont bien au-delà des secteurs des textiles et des vêtements. ■

Pour plus d'informations

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des travaux de l'OCDE sur les textiles et les vêtements, veuillez contacter :

Denis Audet, tél. : (33-1) 45 24 89 32
(e-mail : denis.audet@oecd.org). ■

Références

- OCDE (à paraître), **Textile et vêtement : Faire face aux mutations**, Paris, 232 pages.
- Denis Audet (2004), **Ajustement structurel dans les industries du textile et du vêtement dans l'environnement commercial de l'après-ATV** (Résumé). Disponible à l'adresse www.oecd.org/trade, sous Publications et Documents/Documents de travail, 24 pages.
- OCDE (2004), **Échanges et migrations : pour une main-d'œuvre mobile à l'échelle mondiale**, Paris. ISBN 92-64-01638-4, € 40 (livre électronique € 28), 162 pages.
- OCDE(2003), **Le régionalisme et le système commercial multilatéral**, Paris. ISBN 92-64-10136-5, € 40 (livre électronique € 28, 172 pages.
- OCDE (2003), **Échanges et concurrence : de Doha à Cancun**, Paris. ISBN 92-64-10278-7, € 25 (livre électronique € 20), 72 pages.
- OCDE (2003), **Quantification des avantages de la libéralisation des échanges de services**, Paris. ISBN 92-64-10042-3, € 40 (livre électronique € 32), 172 pages.

**Vous pouvez acheter en toute sécurité les publications
de l'OCDE par l'intermédiaire de la librairie en ligne de l'OCDE**
www.oecd.org/bookshop

Les Synthèses de l'OCDE sont préparées par la Division des relations publiques,
Direction des relations publiques et de la Communication.
Elles sont publiées sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.

Où nous contacter ?

ALLEMAGNE

Centre de l'OCDE
de BERLIN
Schumannstrasse 10
D-10117 BERLIN
Tél. : (49-30) 288 8353
Fax : (49-30) 288 83545
E-mail :
berlin.contact@oecd.org
Internet :
www.oecd.org/deutschland

ÉTATS-UNIS

Centre de l'OCDE
de WASHINGTON
2001 L Street N.W.,
Suite 650
WASHINGTON D.C. 20036-4922
Tél. : (1-202) 785 6323
Fax : (1-202) 785 0350
E-mail :
washington.contact@oecd.org
Internet : www.oecdwash.org
Toll free : (1-800) 456 6323

FRANCE

Siège de l'OCDE de PARIS
2, rue André-Pascal
75775 PARIS Cedex 16
Tél. : (33) 01 45 24 81 67
Fax : (33) 01 45 24 19 50
E-mail : sales@oecd.org
Internet : www.oecd.org

JAPON

Centre de l'OCDE de TOKYO
Nippon Press Center Bldg
2-2-1 Uchisaiwaicho,
Chiyoda-ku
TOKYO 100-0011
Tél. : (81-3) 5532 0021
Fax : (81-3) 5532 0035
E-mail : center@oecdtokyo.org
Internet : www.oecdtokyo.org

MEXIQUE

Centre de l'OCDE
du MEXIQUE
Av. Presidente Mazaryk 526,
Colonia: Polanco,
C.P., 11560
MEXICO D.F.
Tél. : (00.52.55) 9138 6233
Fax : (00.52.55) 5280 0480
E-mail :
mexico.contact@oecd.org
Internet :
www.ocdemexico.org.mx

Les Synthèses de l'OCDE sont disponibles sur le site Internet de l'OCDE

www.oecd.org/publications/Pol_brief/index-fr.htm